



Observations charte forestière

Bien que non signataire des chartes celles-ci ayant été réservées à la profession, j'ai représenté activement à leur mise en place pour Autun Morvan Ecologie et depuis moins longtemps pour le GLACEM. Il m'a fallu du courage pour participer face à des partenaires majoritairement hostiles à toutes propositions environnementales et j'ai eu (et encore) souvent l'impression d'être alibi à la concertation.

Ces chartes ont permis quelques propositions mais sans outils juridiques pour les imposer et sans moyens financiers et humains pour leur mise en place, elles n'ont pas permis de répondre au problème de transformation brutale et incontrôlée des forêts morvandelles.

Cela dit, la première charte a été plutôt positive après d'innombrables discussions, mais avec la ferme volonté de Madame Loisier de faire accepter cette fiche « pratiques favorables à l'environnement » ce fût pour nous une avancée importante de parler environnement et forêt. Or, cette fiche n'a pas été soutenue et mise en avant comme elle le mérite. La deuxième charte a été positive grâce au contrat forêt mis en place. J'ai personnellement beaucoup défendu le contrat forêt et je continue à le faire, mais là encore c'est une déception, car peu de moyens en face pour le faire accepter par des investisseurs qui préfèrent une exploitation intensive qui leur rapporte à court terme plus que quelques subventions avec un contrat et des contraintes. La troisième charte est pour moi un échec, là où le contrat forêt aurait dû s'imposer (institutionnels, forêts publiques) rien n'a avancé ou trop peu.

Pourtant :

- Lors de la première charte, une étude du terrain a été faite avec avis de citoyens, d'élus sur la forêt, le résultat était édifiant, trop de douglas, trop de coupes à blanc.
- Un audit (rapport Claudez) en 2000 a été financé par le ministère de l'environnement avec différents scénarios sur l'avenir du Morvan et de ses forêts, trop près de la réalité il a été vite mis au fond des tiroirs.
- Lors des réunions sur la forêt en 2013 organisées par le Parc et le Glacem les mêmes critiques des participants.
- La journée forêts avec le conseil scientifique et la parole des chercheurs et scientifiques qui ont alertés sur les conséquences de l'enrésinement, ces éléments ne sont pas utilisés.
- Un cahier de recommandations paysagères pourtant pas très contraignant non utilisé, ainsi que le catalogue des stations forestières.

Il faut agir, le parc doit analyser la situation avec lucidité sinon les problèmes récents se multiplieront creusant de plus en plus une fracture entre les propriétaires, les exploitants et les citoyens. Les décisions d'aujourd'hui feront la forêt de demain, la collaboration avec le parc doit déboucher sur :

- Le développement de la futaie irrégulière.
- Reprendre la fiche pratiques sylvicoles favorables à l'environnement pour l'irrégularisation des peuplements de douglas.

- Préconiser les plantations de feuillus ou en mélange feuillus résineux sur plus de 50% de la surface.
- Laisser les recrues de feuillus dans les plantations de douglas pour aller vers du mélange.
- Aider à la plantation de châtaigniers.
- Exiger des communes propriétaires de forêts de signer un contrat forêt (un avenant peut être fait à la charte du parc pour application de la loi paysage) et imposer la futaie irrégulière lors de la signature d'un contrat forêt pour les forêts publiques à l'instar de la Wallonie (copie jointe).
- Ne pas accepter de coupes rases sauf sanitaires ou pour un peuplements dégradé qui ne peut être restauré par des travaux sylvicoles lors de la signature d'un contrat forêt ou autres demandes d'aides avec de l'argent public.
- Communiquer sur la situation des forêts sur le territoire du parc sur les coupes à blanc. Il y a des outils de l'IFN très performants.
- Reprendre le rapport Claudez pour faire un point les scénarios proposés et la situation actuelle.
- Ne pas s'acharner sur les petites propriétés forestières non exploitées c'est ce qui fait encore la biodiversité . 10% des forêts devraient être en évolution libre pour maintenir la biodiversité forestière.

Les acteurs demandent que la communication porte essentiellement sur le côté positif et n'acceptent pas la critique, mais ce discours les habitants ne le supportent plus et ils amalgament bon et mauvais propriétaires .

La charte devrait être exemplaire d'une multifonctionnalité de la forêt, en intégrant biodiversité et paysages, mais la politique forestière allant toujours dans le sens économique, le parc fait de même la pression de la filière bois se faisant de plus en plus sentir.

Observations sur le projet de charte en début des travaux certaines observations ont été reprises dans le document final de mai 2016

Pour Autun Morvan Ecologie et le GLACEM

Le 7 septembre 2015

Lucienne Haèse